ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissements d'accueil

Question écrite n° 43195

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le manque cruel de lits de cure medicale dans les maisons de retraite publiques et privees. Il lui demande de bien vouloir preciser les decisions qu'entend prendre le Gouvernement pour accroitre le nombre de lits de cure medicale, dont le besoin se fait sentir, ainsi que les dotations en personnel pour des etablissements qui manquent de moyens humains.

Texte de la réponse

Comme le rappelle l'honorable parlementaire, le nombre de places de section de cure medicale dans les maisons de retraite publiques et privees apparait insuffisant. Le Gouvernement s'est engage a mettre en oeuvre les moyens de financer en deux ans 14 000 places de section de cure medicale deja autorisees mais non creees faute de credits correspondants. Cet engagement est traduit par la prevision dans le projet de loi de financement de la securite sociale pour 1997 des credits necessaires a l'ouverture de 7 000 places de section de cure medicale.

Données clés

Auteur : M. Hunault Michel
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43195
Rubrique : Personnes agees
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 septembre 1996, page 5030
Réponse publiée le : 23 décembre 1996, page 6786